



Ourbise

La gestion de l'eau, une affaire de tous !

PROGRAMME DE GESTION COLLECTIVE DE L'EAU

Promouvoir aux niveaux individuels et collectifs
l'utilisation rationnelle de l'eau à l'échelle d'un bassin versant

Ensemble
économisons
l'eau



Usages de l'eau sur le bassin de l'Ourbise

AGRICULTURE

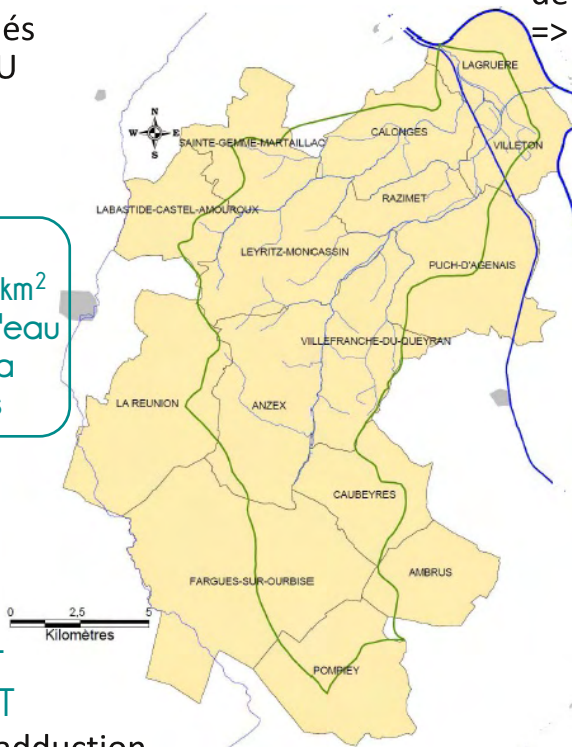
=> 170 exploitations irrigantes
=> 2 725 ha irrigués
soit 43% de la SAU

PÊCHE ET MOULINS

=> 3 Associations de pêche
=> 20^e de Moulins

EN BREF...

Superficie : 143 km²
26 km de cours d'eau
SAU : 6 340 ha
16 communes



COLLECTIFS D'IRRIGANTS

=> 5 Syndicats d'irrigation (ASA, SI et ASL)

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

=> 4 Syndicats d'adduction d'eau potable dont un prélevant dans l'Ourbise
=> 2 communes rejetant dans le bassin versant

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

=> Actuellement aucune structure n'a pris la compétence d'entretien des cours d'eau

Bassin enregistrant des débits faibles en période d'étiage

Nécessité d'améliorer ensemble la gestion de l'eau

Programme d'actions 2010-2014

Promouvoir aux niveaux individuel et collectif l'utilisation rationnelle de l'eau

SENSIBILISER ET MOBILISER TOUS LES ACTEURS

- => réalisation de plaquettes, articles, bulletins d'information...
- => journées d'informations



OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU

- => volet agricole et non agricole : sensibilisation aux économies d'eau ; amélioration du pilotage de l'irrigation et des apports d'eau



PROGRAMME DE GESTION COLLECTIVE DE L'EAU

ACQUERIR DES REFERENCES TECHNIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES



- => création d'un réseau de fermes de références avec un suivi pluriannuel

AMELIORER LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

- => gestion collective des ouvrages hydrauliques et des prélèvements



*La gestion de l'eau, une affaire de tous !
Les actions proposées concernent les agriculteurs,
les collectivités et les particuliers*

Un PGCE pour faire quoi ?

=> 15 actions agricoles et non agricoles dans lesquelles chacun doit se mobiliser

Cette démarche propose aux :

- exploitants agricoles qui le souhaitent d'obtenir de l'information technique et administrative, de la formation, des diagnostics de matériels d'irrigation, de l'aide aux investissements.
- citoyens non agricoles qui le désirent d'obtenir de l'information, d'avoir accès à des expositions...

Partenaires associés à la démarche :
CA32, Agence de l'Eau Adour-Garonne, DDT47,
ONEMA, CG47, Fédération de Pêche 47, Eau47, DREAL
Aquitaine , SDCI47, SMEAG, collectivités,
agriculteurs irrigants

Contact

Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne
Cédric Jaffry 05 53 77 83 40

Chambre d'Agriculture du
Lot-et-Garonne
Service Territoires
271, rue de Péchabout
47 008 Cedex

Tél : 05 53 77 83 33
Fax : 05 53 68 04 70
www.ca47.fr



Bulletin réalisé par la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne avec le financement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre du Programme de Gestion Collective de l'Eau sur le bassin versant de l'Auvignon